

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1999 B 00841
Numéro SIREN : 423 495 704
Nom ou dénomination : TIBCO

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2022 sous le numéro de dépôt 7857



COMPTES consolidés

2021



- SOMMAIRE -

Etats de synthèse

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat	5
Soldes Intermédiaires de Gestion	7
Tableau de flux de trésorerie Consolidé	8

Annexe

Règles et méthodes - Note sur Bilan et Résultat	10
Liste des entités consolidées	16
Actif immobilisé	17
Amortissements	18
Provisions	19
Créances et Dettes par Echéances	20



États de synthèse

Patrick VALLEE

C94DC0910D65408...

Bilan consolidé - Actif

ACTIF	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Ecart d'acquisition	11 025 170	2 291 762	8 733 408	6 758 408
Marques				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	3 932 012	3 180 292	751 720	525 895
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisation incorporelles en cours	1 180		1 180	
Avances, acomptes immobilisations incorporelles	623 973		623 973	326 758
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 038 466	302 476	735 990	676 196
Constructions	4 985 277	2 407 723	2 577 554	2 300 511
Installations techniques, matériel, outillage	5 095 379	4 565 435	529 944	570 170
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	3 323 689	3 194 107	129 582	129 582
Autres immobilisations corporelles	16 298 020	7 361 136	8 936 884	6 032 670
Immobilisations corporelles en cours	104 566		104 566	275 188
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations	1 173 065	1 165 050	8 015	8 015
Créances rattachées à des participations	1 612 903	1 612 808	95	96
Autres titres immobilisés	376 927	99 673	277 254	327 254
Prêts				
Autres immobilisations financières	541 667		541 667	514 910
Liaison Titres				
TITRES MIS EN EQUIVALENCE				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	50 132 294	26 180 462	23 951 832	18 445 653
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements	1 325 966	188 327	1 137 639	1 193 465
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	439 154	3 788	435 366	575 548
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
CLIENTS				
Créances clients et comptes rattachés	38 007 426	770 654	37 236 772	41 103 299
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes versés sur commandes	110		110	500
Créances fiscales	2 211 748		2 211 748	2 316 752
Actifs d'impôts différés	1 375 210		1 375 210	1 121 196
Créances sociales	121 132		121 132	176 893
Autres créances	1 010 433		1 010 433	1 365 220
Charges constatées d'avance	787 374		787 374	861 523
Capital souscrit, appelé et non versé				
Frais d'émission d'emprunt				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	14 558		14 558	9 611
Liaison Bilan				
Ecart d'arrondi actif				5 420
TRESORERIE ET EQUIVALENTS				
Valeurs mobilières de placement	1 138 941	31 353	1 107 588	1 068 773
Actions propres				
Disponibilités	49 315 192		49 315 192	50 314 880
Liaison Bilan				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	95 747 244	994 122	94 753 122	100 113 080
TOTAL ACTIF	145 879 538	27 174 584	118 704 954	118 558 733

Bilan consolidé - Passif

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 372 450	6 332 450
Primes sur capital	4 686 300	4 686 300
Ecart de réévaluation		
Ecart de réévaluation groupe		
Réserve légale	664 700	664 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	40 000	40 000
Autres réserves	39 522 203	39 911 126
Réserves du groupe	-10 698 646	-15 979 487
Ecart de conversion		
Report à nouveau		
Résultat Groupe	6 430 291	6 319 783
AUTRES		
Subventions d'investissement		
Titres en auto-contrôle		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	47 017 298	41 974 872
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	228 086	234 776
Ecarts de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	100 128	87 788
INTERETS MINORITAIRES	328 214	322 564
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Ecart acquisition négatif		
Provisions pour engagements de retraite et avantages similaires	5 431 098	4 704 301
Provisions pour litige		
Provisions pour restructuration		
Provisions pour perte de change	10 920	11 454
Autres provisions	361 873	229 000
TOTAL PROVISIONS	5 803 891	4 944 755
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 723 681	20 280 302
Emprunts en crédit-bail		
Concours bancaires courants	163 460	18 624
Autres dettes financières	1 605 125	1 603 283
FOURNISSEURS		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 754 696	18 846 822
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 450 414	2 258 078
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fiscales	7 942 640	9 135 507
Impôts différés passifs		
Dettes sociales	13 700 531	13 597 702
Autres dettes	1 555 535	1 684 094
Produits constatés d'avance	3 649 675	3 881 769
Ecart de conversion passif	9 792	10 356
Ecart d'arrondi passif	2	5
TOTAL DETTES	65 555 551	71 316 542
TOTAL PASSIF	118 704 954	118 558 733

Compte de résultat consolidé

Partie 1

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises France	19 076 472	20 986 176
Ventes de marchandises Hors-France		
Production vendue de biens France	3 443 973	1 724 480
Production vendue de biens Hors-France		
Production vendue de services France	125 198 957	116 916 605
Production vendue de services Hors-France	560 055	627 710
Autres revenus	338 571	130 839
TOTAL I	148 618 028	140 385 810
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	-145 311	-35 984
Production immobilisée	211 119	
Subventions d'exploitation	220 800	3 623
Reprises sur dépréciations, amortissements, transfert	1 805 584	2 405 868
Autres produits	705 309	420 002
TOTAL II	2 797 501	2 793 509
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	16 828 225	18 981 336
Variation de stock de marchandises		201
Achats de matières premières et autres appro.	5 345 929	5 042 477
Variation de stock matières premières et approvisionnements	49 395	-362 980
Autres achats et charges externes	58 089 238	56 561 374
Impôts, taxes et versements assimilés	2 888 676	3 039 613
Salaires et traitements	37 652 487	32 797 327
Charges sociales	16 339 303	14 036 034
Dotations d'exploitation aux amortissements et dépréciations des immobilisations	3 081 503	2 593 190
Dotations d'exploitation aux dépréciations et provisions	1 476 834	1 143 554
QP de résultat sur opérations faites en commun		
Autres charges	463 716	479 984
TOTAL III	142 215 306	134 312 110
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dépréciations de l'écart d'acquisition	9 200 223	8 867 209
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		
RESULTAT D'EXPLOITATION après dépréciations de l'écart d'acquisition	9 200 223	8 867 209

Compte de résultat consolidé

Partie 2

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	107 826	60 278
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		421
Autres intérêts et produits assimilés	45 935	136 176
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 606	17 844
Différences positives de change	10	
Produit nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Gains de change		
Autres produits financiers		
TOTAL IV	155 377	214 719
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	7 805	88 900
Intérêts et charges assimilées	78 247	39 990
Différences négatives de change	442	47 656
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement		
Pertes de change		
Autres charges financières		-5
TOTAL V	86 494	176 541
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	68 883	38 178
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 269 106	8 905 387
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	91 300	211 321
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		65 459
Autres produits exceptionnels	51 838	
TOTAL VI	143 138	276 780
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	217 066	38 981
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital		103 738
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		11 000
Autres charges exceptionnelles		
TOTAL VII	217 066	153 719
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-73 928	123 061
Impôts exigibles	2 875 206	2 935 485
Impôts différés	-210 447	-314 608
TOTAL VIII	2 664 759	2 620 877
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	151 714 044	143 670 818
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	145 183 625	137 263 247
Liaisons Résultat		
Résultat des sociétés intégrées	6 530 419	6 407 571
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat d'ensemble consolidé	6 530 419	6 407 571
Résultat groupe	6 430 291	6 319 783
Résultat hors-groupe	100 128	87 788
<i>Résultat par action</i>	<i>50,45384</i>	<i>49,89998</i>
<i>Résultat dilué par action</i>	<i>50,45384</i>	<i>49,89998</i>

Soldes intermédiaires consolidés

Rubriques	31/12/2021	%	31/12/2020	%
Ventes marchandises	19 076 472	12,83	20 986 176	14,95
- Coût d'achat des marchandises vendues	16 828 225	11,32	18 981 537	13,52
MARGE COMMERCIALE	2 248 247	1,51	2 004 639	1,43
Production vendue	129 541 556		119 399 634	
+ Production stockée	12 640		65 394	
- Déstockage de production	157 951		101 378	
+ Production immobilisée	211 119			
PRODUCTION DE L'EXERCICE	129 607 364	87,17	119 363 650	85,05
PRODUCTION + VENTES	148 683 836	100,00	140 349 826	100,00
- Coût d'achat des marchandises vendues	16 828 225	11,32	18 981 537	13,52
- Consommations exercice en provenance des tiers	63 484 562	42,70	61 240 871	43,63
VALEUR AJOUTEE	68 371 049	45,98	60 127 418	42,84
+ Subventions d'exploitation	220 800	0,15	3 623	0,00
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 888 676	1,94	3 039 613	2,17
- Charges de personnel	53 991 790	36,31	46 833 361	33,37
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	11 711 383	7,88	10 258 067	7,31
+ Reprises sur charges calculées, transferts	1 805 584	1,21	2 405 868	1,71
+ Autres produits	705 309	0,47	420 002	0,30
- Dotations aux amortissements et aux provisions	4 558 337	3,07	3 736 744	2,66
- Autres charges	463 716	0,31	479 984	0,34
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 200 223	6,19	8 867 209	6,32
+ Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
+ Produits financiers	155 377	0,10	214 719	0,15
- Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
- Charges financières	86 494	0,06	176 541	0,13
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	9 269 106	6,23	8 905 387	6,35
Produits exceptionnels	143 138	0,10	276 780	0,20
- Charges exceptionnelles	217 066	0,15	153 719	0,11
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-73 928	-0,05	123 061	0,09
- Impôts dus sur les bénéfices			2 935 485	2,09
- Impôt sur les bénéfices	2 664 759	1,79	-314 608	-0,22
Liaisons Résultat				
Résultat des sociétés intégrées	6 530 419	4,39	6 407 571	4,57
RESULTAT SOCIETES M.E				
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions				
RESULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDE	6 530 419	4,39	6 407 571	4,57
RESULTAT GROUPE	6 430 291	4,32	6 319 783	4,50
RESULTAT HORS GROUPE	100 128	0,07	87 788	0,06
Produits des cessions des éléments d'actifs	726 979		491 131	
- Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	205 956		123 073	
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	521 023		368 058	

Comptes consolidés au 31/12/2021

Tableau de flux de trésorerie consolidé

En EUR	31/12/21	31/12/20
Résultat net consolidé	6 530 419	6 407 572
<u>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</u>		
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Elimination des produits et charges sans incidence sur la trésorerie		
Amortissements et provisions	3 776 772	2 292 413
Variation des impôts différés	-210 447	-314 609
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-521 023	-1 577 911
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	9 575 721	6 807 465
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :	4 110 148	3 648 559
<i>Dont stocks</i>	196 008	-378 571
<i>Dont créances d'exploitation</i>	3 157 371	1 460 785
<i>Dont dettes d'exploitation</i>	756 769	2 566 345
Flux net de trésorerie généré par l'activité	13 685 869	10 456 024
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
Acquisition d'immobilisations	-9 622 753	-4 616 429
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	747 897	535 443
Incidence des variations de périmètres		-4 386 467
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-8 874 856	-8 467 453
<u>Flux de trésorerie lié aux opérations de financement</u>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 270 290	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-91 220	
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	8 158 476	15 527 281
Remboursements d'emprunts	-12 713 686	-2 141 349
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-5 916 720	13 385 932
Incidence des variations de cours des devises		-4 361
Variations de trésorerie	-1 105 707	15 370 142
Trésorerie d'ouverture	51 365 029	35 994 887
Trésorerie de clôture	50 259 322	51 365 029



Règles et méthodes - Note sur Bilan et Résultat

La présente annexe au bilan consolidé et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 couvre la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les comptes consolidés de la société TIBCO et de ses filiales sont établis en conformité avec la réglementation comptable française et respectent les principes comptables essentiels décrits dans cette annexe.

A- Faits caractéristiques

Variations du périmètre de consolidation

Afin de permettre aux sociétés opérationnelles de mettre en commun l'offre commerciale, le groupe a créé fin 2021 un Groupement d'intérêt économique dénommé **GIE Tibco**.

En marge des variations du périmètre consolidé, à noter également que la société TIBCO Télécoms a fait l'**acquisition** en juillet 2021 auprès d'une entreprise de la région lyonnaise **d'une branche d'activité** portant sur le conseil et l'expertise en supervision, l'exploitation, l'ingénierie des infrastructures réseaux télécom et l'accompagnement des clients en régie ou en centres de services.

L'activité

Au niveau de l'activité, le chiffre d'affaires ressort à 149 millions d'euros à la clôture des présents comptes consolidés contre 140 millions d'euros au 31/12/2020 soit une hausse de 6%.

Face à la situation de crise sanitaire relative à **l'épidémie Covid19**, dans la continuité de l'exercice 2020, les sociétés du groupe ont poursuivi leurs actions touchant l'organisation telles que la pratique du télétravail pour les personnes n'ayant pas la nécessité de se déplacer et le respect des gestes barrières et le port des EPI Covid pour notamment les collaborateurs intervenant en clientèle. Ainsi, du fait de la performance de nos infrastructures techniques, numériques et notre préparation, tous les services des sociétés du groupe ont continué de fonctionner.

En raison de la nature de son activité holding, la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 n'a pas eu directement d'effet sur l'entreprise ; dans ce contexte, le principe de continuité d'exploitation n'a pas été remis en question en 2021. Pour l'avenir et malgré le contexte de pandémie toujours actuel, la direction ne possède aucun élément susceptible de remettre en cause la continuité de l'exploitation futur de la société.

Événements postérieurs à la clôture

Dans le contexte du conflit armé en Ukraine et de la crise de portée internationale qui se profile, le groupe sera très attentif aux éventuels impacts – notamment chez les clients.

B- Principes comptables

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France et pour la première fois au titre de l'exercice sur la base du Règlement ANC 2020-01.

Les incidences consécutives à la mise en application de ce nouveau Règlement sont uniquement prospectives et portent :

- en 2021 sur une seule méthode à savoir l'enregistrement en immobilisation incorporelle de la production interne de développement de logiciels (représentant un montant de 211 k€) ;
- et sur la présentation des postes principalement du bilan.

1^e) Méthodes de consolidation

La méthode de référence tenant aux contrats à long terme n'est pas appliquée.

Les engagements en matière de retraite sont provisionnés et les contrats de location-financement portant sur des biens immobiliers font l'objet d'un retraitement.

Les écarts de conversion des créances et dettes en devises ne sont pas comptabilisés en résultat mais figurent dans les comptes de régularisation actif et passif. Les écarts de conversion actif sont couverts par une provision. La présentation de ces écarts en résultat conduirait à constater un produit de 10 K€.

Pour toutes les sociétés consolidées, la consolidation est réalisée à partir des comptes annuels d'une durée de 12 mois avec une date d'arrêté au 31 décembre.

2^e) Conversion des comptes exprimés en devises

Les filiales ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leur bilan est converti en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture ; leur compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

3^e) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements sont pratiqués suivant les durées d'amortissements ci-après :

Immob incorporelles	3 ans
Matériel industriels	5 ans
Agencements	10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau	4 ans
Mobilier	10 ans

Les immeubles du siège social de la société Mère ont été financés par des contrats de crédit-bail. Ils ont été traduits en consolidation comme achat immobilisé, faisant l'objet d'un retraitement. Il porte sur les rubriques suivantes de l'actif immobilisé (en K€) :

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Terrains	130		130
Constructions	3 194	3 194	0
Total immobilisations financées en crédit-bail	3 324	3 194	130

A l'inverse, les véhicules pris en crédit-bail (antérieurement au nouveau règlement ANC 2020-01) n'ont pas, compte tenu de leur faible valeur, donné lieu à ce type de retraitement. A titre d'information, la valeur d'origine des véhicules présents au 31/12/2021 et financés par crédit-bail s'élève à 954 k€ ; les contrats ont essentiellement une durée de 36 mois.

Enfin, les marges significatives sur cessions internes de biens immobilisés sont neutralisées par leur reprise en compte de régularisations « passif », puis étalées sur une durée analogue à l'amortissement desdits biens.

4^e) **Écarts d'acquisition et fonds de commerce**

Conformément aux règlements de l'ANC n° 2015-06 et 2015-07 publiés le 04 décembre 2015, le groupe ne pratique plus d'amortissement des écarts d'acquisition et des fonds de commerce à compter de l'exercice 2016.

De plus, ces éléments inscrits à l'actif n'ayant pas de limite prévisible à leur durée d'utilisation, il a été effectué un test de dépréciation n'ayant conduit à aucune provision pour cet exercice.

5^e) **Stocks et en-cours de production**

Les stocks sont évalués en tenant compte du coût unitaire moyen pondéré.

6^e) **Résultat courant – Résultat exceptionnel**

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnelles par leur fréquence ou leur montant ont été laissés en résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

7^e) **Impôt différé**

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre la base imposable et le résultat comptable. La méthode retenue est celle du report variable.

Le calcul des impositions différées est effectué à la fin de chaque exercice sur la base du taux en vigueur dans chacune des sociétés consolidées concernées.

Le Groupe ne bénéficie pas d'un régime fiscal déterminé sur une base consolidée. En revanche certaines sociétés du Groupe sont intégrées fiscalement par TIBCO sa.

C- Notes sur le Bilan ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements des immobilisations et des amortissements sont présentés ci-joints en annexe.

Par activité, les investissements (en k€) sur la période se répartissent de la façon suivante :

Télécoms Opérateurs	Systèmes d'information des Entreprises	Holding/ Administration / Gestion immobilière	TOTAUX
4 697	3 138	980	8 815

Les titres de participations et les créances rattachées portent sur des filiales étrangères en cours de dissolution ; elles ne sont plus consolidées depuis l'exercice 2017.

D- Notes sur le Bilan PASSIF

1°) Capital

Le capital social qui s'élève à la somme de 6 372 450 euros est composé de 127 449 actions.

Au cours de la période, les capitaux propres consolidés (Part du Groupe) ont variés de la façon suivante (en K€) :

Capitaux Propres « Part du Groupe »	Capital	Primes	Réserves TM	Réserves consolidées	Report à Nouveau	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion Groupe	Totaux capitaux propres
Situation à la clôture 31/12/2019	6 292	4 686	37 001	-17 277	0	4 975	-30	35 647
Affectation du résultat n-1			3 655	1 320		-4 975		0
Distributions par la consolidante								0
Variation capital de la consolidante	40		-40					0
Résultat consolidé de l'exercice						6 320		6 320
Variation des écarts conversion							30	30
Variation des % d'intérêts				-23				-23
Variation changement de méthodes								0
Situation à la clôture 31/12/2020	6 332	4 686	40 616	-15 980	0	6 320	0	41 975
Affectation du résultat n-1			921	5 398		-6 320		0
Distributions par la consolidante			-1 270					-1 270
Variation capital de la consolidante	40		-40					0
Résultat consolidé de l'exercice						6 430		6 430
Variation des écarts conversion								0
Variation des % d'intérêts				3				3
Variation changement de méthodes								
Divers écarts				-121				-121
Situation à la clôture 31/12/2021	6 372	4 686	40 227	-10 699	0	6 430	0	47 017

2°) Variations des provisions (en K€)

Le tableau de variations des provisions est présenté en annexe jointe.

Note sur les engagements de retraite :

Les engagements de retraite à la date de clôture ont été évalués à 5 431 K€ et ont été inscrits au passif. Ils ont été déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Par ailleurs, le groupe, conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 relative aux engagements de retraite, a opté pour la méthode du corridor. Cette méthode consiste à n'amortir le montant cumulé des écarts actuariels que sur une base correspondant à l'excédent de ces écarts cumulés par rapport à 10 % de la dette du régime, ou à 10 % de l'actif du régime si celui-ci est supérieur à la dette. L'amortissement de cet excédent est effectué linéairement sur la durée estimée résiduelle moyenne d'activité des bénéficiaires du régime.

E- Notes sur le compte de RESULTAT**1°) Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat par activités (en K€)**

Le Chiffre d'affaires consolidé ainsi que le Résultat se répartissent entre les différentes activités du Groupe de la façon suivante :

	Holding et administration	Télécoms Opérateurs	Systèmes d'information des Entreprises	TOTAUX
Chiffres d'affaires		46 374	102 244	148 618
%	0%	31 %	69%	100%
Résultats des Stés intégrées	149	1 938	4 443	6 530

2°) Note sur les Reprises de provision et Transferts de charges (en K€)

Cette rubrique du compte de résultat qui s'élève à 1 806 K€ se ventile de la façon suivante :

- Repr. Prov. pour risques et charges.....	589 K€
- Repr. Prov. pour dépréciation des créances clients	2 K€
- Repr. Prov pour dépréciation des stocks et en-cours	191 K€
- Transferts de charges (indemnités sécurités sociales ; avantages en nature ; indemnités d'assurances)	1 024 K€

3°) Note sur les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 53 992 K€ dont 1 627 K€ de participation des salariés aux résultats.

L'effectif moyen des salariés du Groupe ressort à :

sur les périodes				
2021	2020	2019	2018	2017
942	827	728	726	790
14%	14%	0%	-8%	-4%

4°) charges et produits exceptionnels

Les principaux éléments du résultat exceptionnel sont les suivants : (en K€)

Plus-value de cession des éléments d'actif	- 35 K€
Pénalités sur marchés ; fiscales et pénales	- 38K€

5°) Impôt société consolidé

L'impôt société consolidé est obtenu de la façon suivante (données en K€) :

Résultat net consolidé	6 530
Quote-part des sociétés mises en équivalence	0
Amortissements des survaleurs	0
= Résultat avant amort. Des survaleurs	6 530
Impôt société des comptes sociaux	+ 2 875
Impôt différé – comptes consolidés	- 210
= Résultat consolidé avant impôt	9 195
Réintégrations/déductions fiscales définitives	+ 282
Résultats imputés sur des déficits non activés	
Déficits antérieurs activés	
Déficits de l'exercice non activés	
Retraitement de consolidation non fiscalisé	
=Résultat consolidé fiscal	9 477
=Montant de l'impôt	2 644

F- Notes sur les ENGAGEMENTS FINANCIERS**1°) Engagements financiers (en K€)**

Engagements donnés	Montants des engagements	Solde des dettes garanties par une sûreté réelle
Effets escomptés non échus	(néant)	
Avals, cautions et garanties :	522	
Nantissements sur Fonds de Commerce	(néant)	
Garanties hypothécaires	(néant)	
Engagements de crédit-bail immobilier (1)	0	
Engagements de crédit-bail mobilier (véhicules)	77	
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	Comptabilisé	
TOTAL	599	

(1) le contrat de crédit-bail immobilier est retraité en consolidation en crédit immobilisé.

A noter qu'aucun n'engagement n'a été reçu.

2°) Autres engagements

Le Groupe n'a pas recours aux instruments financiers.

Comptes consolidés au 31/12/2021

Liste des Entreprises Consolidées

Dénomination Sociale et siège	N° Siret	Contrôle	Méthode
SA TIBCO 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	42349570400011	100	intégration globale
SAS TIBCO SERVICES 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	49069792700013	98	intégration globale
SAS TIBCO TELECOMS 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	42326169200010	100	intégration globale
SA ID2 68 rue Marjolin 92300 LEVALLOIS-PERRET	38243394400057	95	intégration globale
SAS G2F.COM 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	47940646400079	100	intégration globale
SAS 7IS 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	44470462100051	100	intégration globale
SARL TIBCO IMMO 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	32909564000119	100	intégration globale
GIE TIBCO ORGANISATION 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	42384335800015	99	intégration globale
GIE GIE TIBCO 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	90414659400018	98	intégration globale
SCI LA CROISSETTE 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	50098526200012	100	intégration globale

Actif immobilisé

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	9 050 170	1 975 000				11 025 170
Marques						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	3 237 342	246 847	39 510		487 333	3 932 012
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles	1 250		1 250			
Immobilisations incorporelles en cours		1 180				1 180
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	326 758	784 548			-487 333	623 973
Immobilisations Incorporelles	12 615 520	3 007 575	40 760			15 582 335
Terrains	935 847	99 630	9 528		12 517	1 038 466
Constructions	4 476 668	335 435	65 158		238 332	4 985 277
Installations techniques, matériel, outillage	4 991 344	240 862	136 827			5 095 379
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	3 323 689					3 323 689
Autres immobilisations corporelles	11 606 618	5 001 933	307 931		-2 600	16 298 020
Immobilisations en cours	275 188	80 227			-250 849	104 566
Avances et acomptes						
Immobilisations Corporelles	25 609 354	5 758 087	519 444		-2 600	30 845 397
Titres de participations	1 173 065					1 173 065
Créances rattachées à des participations	1 612 369	534				1 612 903
Autres titres immobilisés	426 927		50 000			376 927
Prêts						
Autres immobilisations financières	514 910	48 893	22 136			541 667
Liaison Titres						
Immobilisations Financières	3 727 271	49 427	72 136			3 704 562
Titres mis en Equivalence						
TOTAL GENERAL	41 952 145	8 815 089	632 340		-2 600	50 132 294

Amortissements

	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	2 291 762					2 291 762
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	2 711 447	481 952	13 107			3 180 292
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles	1 250		1 250			
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles	5 004 459	481 952	14 357			5 472 054
Terrains	259 651	48 565	5 740			302 476
Constructions	2 176 157	282 628	51 062			2 407 723
Installations techniques, matériel, outillage	4 421 174	267 586	123 325			4 565 435
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	3 194 107					3 194 107
Autres immobilisations corporelles	5 573 948	2 000 770	210 982		-2 600	7 361 136
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations Corporelles	15 625 037	2 599 549	391 109		-2 600	17 830 877
Amortissements Dérogatoires						
Amortissements Dérogatoires						
Primes de remboursements des obligations						
Primes de rbt des obligations						
TOTAL GENERAL	20 629 496	3 081 501	405 466		-2 600	23 302 931

Provisions

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Provisions capital appelé non versé						
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour acquisition de titres						
Provisions pour perte de change	11 454		534			10 920
Provisions pour pensions et obligations similaires	4 704 301	1 081 488	519 091		164 400	5 431 098
Provisions pour restructuration						
Provisions pour risques	229 000	202 873	70 000			361 873
Provisions pour litige						
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	4 944 755	1 284 361	589 625		164 400	5 803 891
Provisions sur frais d'établissement						
Prov. sur frais de recherche et développement						
Prov. sur conss, brevets et droits similaires						
Provisions dépréciation droit au bail						
Provisions dépréciation fond commercial						
Provisions sur autres immo. Incorporelles						
Provisions sur immobilisations incorporelles en cours						
PROV. SUR IMMO INCORPORELLES						
Provisions sur terrains						
Provisions sur terrains en crédit bail						
Provisions sur constructions						
Provisions sur constructions en crédit bail						
Provisions sur immobilisations corporelles en cours						
Provisions sur autres immobilisations corporelles en cours						
PROV. SUR IMMO CORPORELLES						
Provisions sur titres de participation	1 165 050					1 165 050
Prov. pour cess.actifs nets en cours						
Provisions sur titres mis en équivalence						
Provisions sur créances rattachées	1 612 273	535				1 612 808
Provisions sur autres titres immobilisés	99 673					99 673
Provisions sur prêts						
Provisions sur autres immobilis. financières						
PROV. SUR IMMO FINANCIERES	2 876 996	535				2 877 531
Provisions sur stocks matières premières	181 896	188 327	181 896			188 327
Provisions sur en cours de biens						
Provisions sur en cours de services	8 917	3 788	8 917			3 788
Provisions sur stocks produits finis						
Provisions sur stocks marchandises						
PROV. SUR STOCKS ET EN-COURS	190 813	192 115	190 813			192 115
Prov. sur avances et acptes versés sur cmdes						
Provisions sur comptes clients	772 324	358	2 028			770 654
Provision dépréciation clients douteux						
Provisions sur autres créances						
Provisions charges constatées avan.						
Prov. sur valeurs mobilières de placement	25 155	7 270	1 072			31 353
Provisions sur actions propres						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	797 479	7 628	3 100			802 007
TOTAL GENERAL	8 810 043	1 484 639	783 538	0	164 400	9 675 544

Créances par échéances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Créances rattachées à des participations	1 612 903	1 612 903		
Autres titres immobilisés	376 927			376 927
Prêts				
Autres immobilisations financières	541 667	23 422		518 245
CLIENTS				
Créances clients et comptes rattachés	38 007 426	38 007 426		
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes versés sur commandes	110	110		
Créances fiscales	2 211 748	2 211 748		
Actifs d'impôts différés	1 375 210	1 375 210		
Créances sociales	121 132	52 101		69 031
Autres créances	1 010 433	1 010 433		
Capital souscrit, appelé et non versé				
TOTAL GENERAL	45 257 556	44 293 353		964 203

Dettes par échéances

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 723 681	7 519 882	8 203 799	
Emprunts en crédit-bail				
Concours bancaires courants	163 460	163 460		
Autres dettes financières	1 604 689	747 166	857 523	
FOURNISSEURS				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 754 696	19 754 696		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 450 414	1 450 414		
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fiscales	7 942 640	7 942 640		
Impôts différés passifs				
Dettes sociales	13 700 531	12 073 042	1 627 489	
Autres dettes	1 555 535	1 555 535		
TOTAL GENERAL	61 895 646	51 206 835	10 688 811	

TIBCO
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 6 372 450 euros
Siège social : 2, route de la Forêt 44 860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU
423 495 704 RCS Nantes

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2021**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan, les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice, ainsi que le renouvellement des mandats des membres du Conseil de surveillance.

La même assemblée, en réunion extraordinaire, aura également à se prononcer sur les propositions de modifications statutaires suivantes :

- La modification de la dénomination sociale de notre Société en « TIBCO HOLDING » ;
- L'augmentation de 5 années de la limite d'âge applicable aux membres du Conseil de surveillance et aux membres du Directoire,
- Instauration de la possibilité de tenir une assemblée exclusivement par visioconférence,
- La modification des dispositions statutaires relatives à la signature électronique des formules de procuration et de vote par correspondance aux assemblées générales,
- La mise en place d'une nouvelle autorisation à donner au Directoire à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit de tout ou partie des mandataires sociaux visés à l'article L.225-197-1, II du Code de commerce de la Société, dans les limites et sous les conditions fixées par l'assemblée générale extraordinaire en application des dispositions des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-5 du Code de commerce.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux comptes.

1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

- Situation et évolution de l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice

Face à la situation de crise sanitaire relative à l'épidémie Covid19, dans la continuité de l'exercice 2020, les sociétés du groupe ont poursuivi leurs actions touchant l'organisation telles que la pratique du télétravail pour les personnes n'ayant pas la nécessité de se déplacer, le respect des gestes barrières et le port des EPI Covid notamment pour les collaborateurs intervenant en clientèle. Ainsi, du fait de la performance de nos infrastructures techniques, numériques et de notre préparation, l'ensemble des services des sociétés du groupe ont continué de fonctionner.

En raison de la nature de son activité holding, la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 n'a pas eu directement d'effet sur l'entreprise ; dans ce contexte, le principe de continuité d'exploitation n'a pas été remis en question en 2021.

- Evolutions prévisibles de la situation et perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir concernant le groupe sont bonnes. Notre capacité de progression dans l'avenir va rester tributaire de la pénurie de ressources compétentes dans nos domaines d'expertise numérique, des tensions économique et sanitaire, et des conséquences sur les services de l'approvisionnement de matériel IT suite aux pénuries de composants. A noter que la transformation déjà lancée et futur de notre modèle d'affaire vers une meilleure prise en compte de l'éco responsabilité doit nous permettre une meilleure résilience à ces aléas.

Pour l'avenir et malgré le contexte de pandémie toujours actuel, la direction ne possède aucun élément susceptible de remettre en cause la continuité de l'exploitation futur de la Société.

- Principaux évènements juridiques et patrimoniaux survenus au cours de l'exercice

Adhésion de la société ID2 au G.I.E TIBCO ORGANISATION

Suite à la prise de contrôle de la société ID2 intervenue le 22 juin 2020, il est apparu souhaitable de conférer à cette nouvelle filiale du Groupe TIBCO la qualité de membre du Groupement Intérêt Economique TIBCO ORGANISATION afin qu'elle puisse bénéficier des services délivrés par le G.I.E au profit des filiales du groupe TIBCO.

A cette fin, la société TIBCO SERVICES lui a cédé par acte sous-seing privé en date du 04 janvier 2021, 113 parts sociales sur les 594 parts sociales qu'elle détenait dans le G.I.E.

La société ID2 ne souhaitant pas bénéficier dans l'immédiat de l'intégralité des services pouvant être délivrés par le groupement à ses membres, le règlement intérieur du GIE a été modifié par décision écrite de la collectivité des membres du GIE du 04 janvier 2021 afin de préciser que les charges du groupement seront répercutées à la société ID2, au prorata de son chiffre d'affaires, uniquement pour les services qui lui seront délivrés par le groupement, à compter de la date, et selon des taux définis en annexe.

Validation du projet de construction d'un nouveau bâtiment à SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU

Face au développement des activités du Groupe TIBCO, un projet de construction d'un bâtiment à usage de bureaux et de stockage d'une superficie d'environ 3 000 m² destiné à accueillir les activités des filiales du groupe TIBCO était en cours d'étude.

Ce projet a été validé et la demande de permis de construire a été déposée début janvier 2021 par la société TIBCO IMMO, filiale du Groupe déjà propriétaire des deux bâtiments situés 2 et 14 route de la Forêt à Saint Aignan de Grand Lieu (44 860).

Ce bâtiment sera édifié sur un terrain situé à SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU (44 860) Route de la Forêt, cadastré à NANTES section C, Numéros de parcelles 746, 117 et 118, acquis par notre Société en 2000 en prévision de la réalisation d'un tel projet.

Augmentation du capital de la Société de 6 332 450 euros à 6 372 450 euros, par voie d'incorporation de réserves

Aux termes d'une décision du Directoire du 1^{er} juillet 2021, agissant sur délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 2019, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 40 000 euros, pour le porter de 6 332 450 euros à 6 372 450 euros, par voie d'incorporation de réserves, résultant de l'attribution définitive de 800 actions nouvelles gratuites au(x) bénéficiaire(s) dirigeant(s) de la Société dont l'identité a été déterminée par le Directoire, conformément aux dispositions de l'article L 225-197-1 du Code de commerce.

Acquisition de la branche d'activité « TELCO » d'ECONOCOM

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 30 juin 2021, la société TIBCO TELECOMS a fait l'acquisition de la branche d'activité dite « Telco » du groupe ECONOCOM, spécialisée dans le conseil et

l'expertise en supervision, l'exploitation, le pilotage, l'administration, l'ingénierie des infrastructures réseaux télécom et l'accompagnement des clients en régie ou en centres de services 24/7, qui comprend 65 collaborateurs.

La branche d'activité est composée de 50 % d'Assistance technique et de 50 % de Centre de services, exploitée à proximité de LYON.

Constitution du GIE TIBCO

Pour répondre à l'attente de certains clients grands comptes, qui commandent des prestations à différentes sociétés du groupe TIBCO (TIBCO TELECOMS, TIBCO SERVICES, ID2, G2F.COM) et qui souhaitent passer commande et être facturés par une seule entité du groupe TIBCO, quelles que soient les filiales qui rendent les prestations, un groupement d'intérêt économique (GIE) dénommé « GIE TIBCO » a été constitué le 29 septembre 2021.

Le GIE TIBCO, a été constitué sans capital social et à comme membres les sociétés TIBCO TELECOMS, TIBCO SERVICES, ID2, et G2F.COM, chacune de ces sociétés détenant une des quatre parts, sans valeur nominale, attribuées aux membres du groupement pour représenter leurs droits dans le GIE. Le GIE TIBCO est dirigé par Monsieur Frédéric ROULLEAU en qualité de représentant permanent de la société TIBCO, Administrateur unique du GIE.

Situation de l'endettement de la Société et du Groupe

	GROUPE			TIBCO		
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres	47 017 298 €	41 974 872 €	35 647 302 €	64 848 918 €	52 555 943 €	51 634 576 €
Dettes LT & MT	10 688 811 €	11 341 816 €	6 340 066 €	6 500 789 €	6 856 308 €	891 801 €
Trésorerie Nette	50 259 320 €	51 365 029 €	35 994 887 €	44 273 476 €	39 972 010 €	32 456 616 €
Taux endettement Dettes LT&MT / Capitaux propres	22,7%	27,0%	17,8%	10,0%	13,0%	1,7%

Utilisation d'instruments financiers

L'utilisation d'instruments financiers par la Société au cours de l'exercice écoulé n'appelle aucune observation de la part du Directoire en raison de son manque de pertinence pour l'évaluation de l'actif, du passif, de la situation financière, des pertes et des profits de la société.

Activités en matière de recherche et de développement

La Société n'a pas développé d'activité de recherche et de développement sur l'exercice.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Dans le contexte du conflit armé en Ukraine et de la crise de portée internationale qui se profile, la Société sera très attentive aux éventuels impacts, notamment chez les clients du groupe TIBCO.

2 - RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

En application des dispositions de l'article L 225-211, al. 2 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a procédé à l'acquisition d'aucune action destinée à être attribuées aux salariés ou aux dirigeants au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

3- ACTIVITES DES FILIALES PAR BRANCHE D'ACTIVITE

Conformément aux articles L. 233-6 al. 2 et L. 233-26 du Code de commerce nous vous rendons compte de l'activité des filiales de notre Société ainsi que des sociétés qu'elle contrôle par branche d'activité.

Branche « Utilisateur Connecté » ou « Digital Workplkace »

Sur l'exercice 2021, la société TIBCO SERVICES a réalisé un chiffre d'affaires de 88 791 221 € contre 84 988 795 € pour l'exercice précédent, et un résultat d'exploitation de 6 701 668 € contre 6 801 673 € pour l'exercice précédent.

Quant à la société ID2, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 13 526 326 € contre 17 312 774 € pour l'exercice précédent d'une durée exceptionnelle de 15 mois, et un résultat d'exploitation de 596 580 € contre 460 717 € pour l'exercice précédent.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a modérément impacté la société TIBCO SERVICES sur l'exercice, car ciblée sur les clients dont les secteurs d'activité ont été fortement perturbés par notamment les fermetures administratives ; l'entreprise a ainsi fait appel au chômage partiel. Dans ce contexte, le principe de continuité d'exploitation n'a pas été remis en question en 2021.

Concernant la société ID2, la crise sanitaire a impacté l'entreprise essentiellement lors du premier semestre de l'exercice en raison à la fois de la nature des prestations réalisées (essentiellement sur sites) et de certains clients dont les activités se situent dans des secteurs très touchés (tels que le tourisme). Dans ce contexte, l'entreprise a eu de nouveau recours au chômage partiel. Toutefois, le principe de continuité d'exploitation n'a pas été remis en question en 2021.

Branche « Réseaux »

En France :

Sur l'exercice 2021 la société TIBCO TELECOMS a réalisé un chiffre d'affaires de 44 265 502 € contre 44 757 694 € pour l'exercice précédent, et un résultat d'exploitation de 3 050 785 € contre 2 540 046 € pour l'exercice précédent.

Quant à la société G2F.COM, a réalisé un chiffre d'affaires de 2 111 620 € contre 2 325 861 € pour l'exercice précédent, et un résultat d'exploitation de 164 109 € contre 79 709 € pour l'exercice précédent.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 n'a pas significativement impacté l'activité de la société TIBCO TELECOMS. Concernant la société G2F.COM, la crise sanitaire n'a pas significativement impacté l'activité de l'entreprise. Dans ce contexte, le principe de continuité d'exploitation de ces filiales n'a pas été remis en question en 2021

A l'international :

L'activité de la société TIBCO MAROC est gelée depuis juin 2015, et à ce jour il ne reste aucun salarié au sein de l'entreprise. Quant à l'Algérie, seule la société TIBCO ALGERIE est toujours en cours de liquidation, les sociétés 2IT ALGERIE, TIBCO SOLUTIONS RESEAUX ayant été radiées du tribunal de commerce.

4- INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS – FILIALES

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et des participations est annexé au bilan.

4.1 Prises de Participations

Comme exposé au chapitre 1 du présent rapport, la Société a pris le contrôle du G.I.E TIBCO, Groupement d'intérêt économique immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 904 146 594, dont le siège social est situé 2, route de la Forêt 44 860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU, par l'intermédiaire de ses filiales TIBCO TELECOMS, TIBCO SERVICES, ID2, et G2F.COM.

4.2 Cession de Participations

Nous vous informons que notre Société n'a pas effectué de cession de participations aux cours de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons que la Société contrôle au 31 décembre 2021, au sens de l'article L 233-3 du Code de Commerce, les sociétés suivantes :

Dénomination sociale	Capital social au 31/12/2021		Taux de contrôle
	Devise locale	Euros	
TIBCO IMMO	1 051 968 €	1 051 968 €	100 %
TIBCO TELECOMS	4 000 000 €	4 000 000 €	99,84 %
TIBCO SERVICES	6 000 000 €	6 000 000 €	98,07 %
SCI LA CROISSETTE	1 000 €	1 000 €	100 %
TIBCO ALGERIE	12 000 000 DA	76 026 €	64,98 %
TIBCO MAROC	7 400 000 DHS	706 376 €	99,99 %
G2F.COM	250 000 €	250 000 €	99,84 %
7IS	488 102 €	488 102 €	100 %
ID2	150 000 €	150 000 €	95 %

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre Société.

Et contrôle 99,22 % du G.I.E TIBCO ORGANISATION, dont le capital social est de 20 000 €, et 98,19 % du GIE TIBCO constitué sans capital.

Notre Société détient également une participation significative dans la société ci-après :

Dénomination sociale	Capital social au 31/12/2021		Taux de Participation
	Devise locale	Euros	
VODA SYSTEMS	19 418 920 DA	123 029 €	14,44 %

5- RESULTAT – AFFECTATION

5-1 Examen du compte de résultat

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre purement indicatif.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice social qui s'est déroulé du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'élève à 2 975 080 € contre 2 629 228 € pour l'exercice précédent.

Le montant des charges de personnel s'élève à 1 626 352 € contre 1 445 475 € pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 5 comme pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitations de l'exercice ont atteint au total 3 063 767 € contre 2 703 264 € pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitations de l'exercice ont atteint au total 3 014 094 € contre 2 817 687 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à – 49 672 € contre 114 423 € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 13 758 465 €, il s'établit à 13 708 793 € contre 2 783 375 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- de l'impôt sur les sociétés de 145 528 € contre 461 501 € pour l'exercice précédent,
- du résultat exceptionnel de 0 € contre -1 400 507 € pour l'exercice précédent,

L'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de 13 563 265,01 € contre un bénéfice de 921 366,79 € pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élève à 92 982 506 euros contre 81 550 184 euros pour l'exercice précédent.

5-2 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 13 563 265,01 euros.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice s'élevant à 13 563 265,01 euros de la manière suivante :

- à hauteur de 1 500 513,30 € à titre de dividende, sur la base d'un dividende unitaire de 11,70 euros,
- et le solde, d'un montant de 12 062 751,71 €, en totalité au poste comptable « Autres Réserves » lequel passerait ainsi de 39 522 203,22 euros à 51 584 954,93 euros

Le dividende serait mis en paiement à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle.

Le nombre maximum d'actions ayant droit au dividende au titre de l'exercice 2021 s'élève à 128 249, correspondant au nombre d'actions composant le capital de la société TIBCO au 31 décembre 2021, soit 127 449 actions, augmenté du nombre maximal d'actions susceptibles d'être créées et de donner droit au dividende au titre de l'exercice 2021, à savoir les 800 actions attribuées dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions décidé par le Directoire lors de sa réunion du 30 mars 2021.

En conséquence, un dividende de 11,70 euros par action reviendrait à chacune des actions ouvrant droit à dividende étant précisé que si, lors de la mise en paiement du dividende, le nombre d'actions ouvrant droit à dividende au titre de l'exercice 2021 était inférieur à 128 249, le bénéfice correspondant au dividende qui ne serait pas versé, serait affecté au poste comptable « Report à nouveau ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
2018	1 275 855 €	718 707 €
2019	0 €	0 €
2020	793 342,91 €	476 946,56 €

5-3 Dépenses non déductibles fiscalement

Enfin, et conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts,

nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 2 139 €.

5.4 Prêts interentreprises

Nous vous précisons qu'aucun prêt à moins de trois ans n'a été consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant (Code monétaire et financier article L 511-6, 3 bis et R 511-2-1-3)

5-5 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du code de Commerce, le tableau reprenant les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

6- COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation du groupe TIBCO comprenait les personnes morales suivantes, dont les comptes ont été consolidés selon la méthode de l'intégration globale :

Dénominations sociales	Taux de consolidation
TIBCO IMMO	100 %
TIBCO TELECOMS	100 %
TIBCO SERVICES	100 %
SCI LA CROISSETTE	100 %
TIBCO ORGANISATION	100 %
G2F.COM	100 %
7 IS	100 %
ID2	100 %
GIE TIBCO	100 %

Le chiffre d'affaires consolidé ressort à 148 618 028 € contre 140 385 810 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 9 200 223 € contre 8 867 209 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 9 269 106 € contre 8 905 387 € pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel ressort à -73 928 € contre 123 061 € pour l'exercice précédent.

Le résultat part groupe ressorts à 6 430 291 € contre 6 319 783 € pour l'exercice précédent.

Et le résultat d'ensemble consolidé ressort à 6 530 419 € contre 6 407 571 € pour l'exercice précédent.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe, et qui ont été arrêté par le Directoire en conformité avec les dispositions de l'article L 233-16 du Code de commerce.

7 - IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS - ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Conformément aux dispositions légales, la déclaration de performance extra-financière, annexée au présent rapport de gestion, centralise l'information sociale et environnementale que nous vous devons, présentant les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société, incluant, notamment, les conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens et services qu'elle produit, ainsi que ses engagements dans le cadre de la lutte contre les discriminations et la promotion des diversités et en faveur de l'économie circulaire, ainsi que les accords collectifs conclus dans l'entreprise et impacts de ceux-ci sur sa performance économique ainsi que sur les conditions de travail des salariés.

Ces informations et notre déclaration de performance extra-financière font l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant accrédité. Le rapport de cet organisme vous a été transmis en même temps que le rapport de gestion.

8 - AUTORISATION DE CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES

Par décision en date du 02 septembre 2021, le Conseil de surveillance a décidé de renouveler pour un an l'autorisation donnée au Directoire de donner des cautions, avals ou garanties au nom de la société dans la limite d'un montant total annuel de 5 000 000 €.

Toutes formalités, tout acte à signer en vue de l'octroi des cautions, avals ou garanties au nom de la société seront effectués par le Président du Directoire ou par Madame Delphine AUBRY VALLEE, membre du Directoire.

Tout engagement qui excéderait le plafond global de 5 000 000 €, ou qui serait consenti à un tiers autre qu'une société contrôlée par la société TIBCO, devra faire l'objet d'une autorisation particulière du Conseil de surveillance.

Toutefois, le Directoire est autorisé à donner, à l'égard des administrations fiscales et douanières, des cautions, avals ou garanties au nom de la société, sans limite de montant.

9 - INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'Article D. 441-4)

	Article D. 441 I.-1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	20					1	2					
Montant total des factures concernées (TTC)	1 697	14				14	16 697					
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0,15%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%						
Pourcentage du montant total du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							0,49%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dates et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues							15					
Montant total des factures exclues (TTC)							444 658					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal) - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 45 jours fin de mois Délais légaux : de 0 jours à 60 jours						Délais contractuels : 45 jours fin de mois Délais légaux : de 0 jours à 60 jours					

10 - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-86 ET SUIVANT DU CODE DE COMMERCE

Nous vous invitons à approuver les conventions réglementées visées aux articles L 225-86 et suivants du Code de commerce et relatés dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

11 - SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les mandats de la totalité des membres du Conseil de surveillance arrivant à expiration, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'assemblée qui

sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

Nous vous proposons concomitamment de porter le montant global de rémunération annuelle allouée aux membres du Conseil de surveillance de 8 800 € à 10 000 € à compter du 01 janvier 2022.

12 – SITUATION DU MANDAT DU DIRECTOIRE

Le mandat du Directoire étant arrivé à échéance le 30 mars 2022, il a été proposé au Conseil de surveillance de procéder au renouvellement de l'ensemble des mandats des membres du Directoire.

13 - SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous précisons qu'aucun mandat de Commissaires aux comptes n'est parvenu à son terme.

14 - PARTICIPATION DES SALAIRES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune action de notre société faisant l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas la libre disposition, n'est détenue par du personnel de notre société ou de sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce.

RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

15 - MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE DE NOTRE SOCIETE EN « TIBCO HOLDING »

Suite à la décision prise de créer le groupement d'intérêt économique GIE TIBCO, comme exposé au chapitre 1 du présent rapport, il apparaît opportun de modifier la dénomination sociale de notre Société en « TIBCO HOLDING » afin que les clients du groupe TIBCO fasse aisément la distinction entre ces deux entités.

En conséquence, nous vous invitons à vous prononcer favorablement sur la résolution de changement de la dénomination sociale en TIBCO HOLDING et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts de la Société.

16 - MODIFICATION DE LA LIMITE D'AGE APPLICABLE AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nous vous rappelons que les dispositions statutaires de la Société en matière de limite d'âge applicable aux membres du Conseil de surveillance prévoient que le nombre des membres du Conseil de surveillance ayant atteint l'âge de 75 ans ne peut être supérieur au tiers des membres du Conseil de surveillance en fonction et que lorsque cette proportion se trouve dépassée, le plus âgé des membres du Conseil de surveillance, le Président excepté, cesse d'exercer ses fonctions à l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle ordinaire. (Article 20 des statuts).

Nous vous proposons de modifier l'article 20 des statuts de la Société et de porter de 75 ans à 80 ans l'âge limite applicable à l'appréciation de cette proportion.

17 - MODIFICATION DE LA LIMITE D'AGE APPLICABLE AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE

Nous vous rappelons que la limite d'âge prévue dans les statuts de la Société pour l'exercice des fonctions de membre du Directoire est fixée à 70 ans et que tout membre du Directoire en fonction venant à dépasser cet âge est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil de surveillance.

Nous vous proposons de porter de 70 ans à 75 ans la limite d'âge applicable aux membres du Directoire. Il vous appartiendra, en conséquence de modifier l'article 17 des statuts de la Société.

18 - INSTAURATION DE LA POSSIBILITE DE TENIR DES ASSEMBLEES GENERALES EXCLUSIVEMENT EN VISIOCONFERENCE

La loi permet de prévoir dans les statuts des Sociétés Anonymes non-cotées la possibilité de tenir des assemblées générales dématérialisées, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5 % du capital social pouvant cependant s'opposer à ce mode de consultation pour la tenue d'une assemblée générale extraordinaire. (C. com. art. L 225-103-1, al. 2)

Au vu de l'actuelle crise sanitaire du covid-19, nous vous proposons d'ajouter dans les statuts de la Société la possibilité de recourir à cette modalité de tenue des assemblées générales et de compléter en conséquence l'article 30 des statuts de la Société.

19 - MODIFICATIONS DES DISPOSITIONS STATUTAIRES RELATIVES A LA SIGNATURE ELECTRONIQUE DES FORMULES DE PROCURATION ET DE VOTE PAR CORRESPONDANCES AUX ASSEMBLEES

Nous vous proposons de mettre à jour les dispositions statutaires relatives à la signature électronique des formules de procuration et de vote par correspondance aux assemblées générales, le texte légal de référence définissant la signature électronique étant l'article 1367 du code civil et non plus le décret 2001-272 du 30 mars 2001.

Il vous appartiendra, en conséquence de modifier l'article 30 des statuts de la Société.

20 - DEMANDE D'AUTORISATION D'ATTRIBUTION GRATUITES D' ACTIONS EXISTANTES OU A EMETTRE AU PROFIT DE MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE

Nous vous rappelons que l'autorisation délivrée au Directoire par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 2019, en application des dispositions des articles L. 225-197-1 à L.225-197-5 du Code de commerce, à procéder, en une ou plusieurs fois, et pour une période de 38 mois, à l'attribution gratuite d'un maximum de 3 500 actions existantes ou à émettre de la Société, en vue de les attribuer gratuitement aux mandataires sociaux de la Société, prend fin le 11 février 2023.

En conséquence, nous vous proposons de donner au Directoire une nouvelle autorisation à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit de tout ou partie des mandataires sociaux visés à l'article L.225-197-1, II du Code de commerce de la Société, dans les limites et sous les conditions fixées par l'Assemblée, en application des dispositions des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-5 du Code de commerce.

En effet, ces attributions gratuites d'actions permettent de favoriser les résultats de la Société par une meilleure motivation de ses dirigeants dont le rôle dans la progression croissante de l'activité et des résultats de la Société et plus généralement du groupe est prépondérant.

Les actions susceptibles d'être attribuées gratuitement dans le cadre de cette nouvelle autorisation résulteraient soit d'un rachat préalable par la Société de ses propres actions, soit d'une augmentation de capital de la Société par incorporation de réserves, primes d'émission ou bénéfices.

Le nombre maximum d'actions que le Directoire pourrait attribuer gratuitement en vertu de cette autorisation ne pourraient excéder 3 500 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 50 euros, soit environ 2,73 % du capital de la Société à ce jour.

Si l'attribution porte sur des actions à émettre, la présente autorisation emportera renonciation automatique des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription et à la partie des bénéfices, réserves et primes d'émission qui, le cas échéant, serait utilisée pour l'émission d'actions nouvelles, au profit des bénéficiaires des actions attribuées gratuitement, l'augmentation correspondante étant définitivement réalisée du seul fait de l'attribution définitive des actions à leurs bénéficiaires, à l'issue de la période d'acquisition des titres qu'il

appartiendra à l'assemblée de définir, dans les conditions fixées par la loi.

Nous vous précisons que conformément aux dispositions de l'article L225-197-1 I-al.2 du Code de commerce, le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne peut excéder 10 % du capital social de la Société au jour de chaque attribution par le Directoire, et qu'il ne peut être attribué d'actions aux bénéficiaires détenant chacun déjà plus de 10 % du capital. En outre, l'attribution gratuite ne peut non plus avoir pour effet de permettre aux bénéficiaires de détenir chacun plus de 10 % du capital social.

Conformément à la loi, l'attribution gratuite des actions à leurs bénéficiaires ne serait définitive qu'au terme d'une période d'acquisition, dont la durée ne peut être inférieure à un an, les droits résultant de l'attribution étant incessibles pendant cette période. En cas de décès d'un bénéficiaire, ses héritiers pourront demander l'attribution des actions dans un délai de six mois à compter du décès, dont nous vous proposons de fixer à la fin de la période d'acquisition la date d'acquisition définitive des actions.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires peut fixer la durée minimale d'une deuxième période, dite de conservation, pendant laquelle les bénéficiaires ont une obligation de conservation des actions ; cette période court à compter de l'attribution définitive des actions.

La durée cumulée des périodes d'acquisition et de conservation ne peut pas être inférieure à deux ans (C. com. art. L 225-197-1, I-al. 8).

Nous vous proposons de fixer la durée minimum de la période d'acquisition à un an et celle de la période de conservation à deux ans. Toutefois, ces actions gratuitement attribuées deviendraient immédiatement cessibles en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième ou la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du code de la sécurité sociale, de même que les actions attribuées aux héritiers d'un bénéficiaire décédé.

Nous vous demandons également d'agréer, par anticipation, en qualité de nouveaux actionnaires les attributaires d'actions gratuites désignés par le Directoire dans le cadre de la présente autorisation, dans l'hypothèse où ils ne seraient pas déjà actionnaires de la Société à la date, et en cas, d'acquisition définitive des actions.

En application des dispositions de l'article L.225-197-1, II al. 4 du Code de commerce, pour les actions ainsi attribuées aux membres du Directoire, le Conseil de surveillance devra soit décider que ces actions ne peuvent être cédées par les intéressés avant la cessation de leurs fonctions, soit fixer la quantité de ces actions qu'ils sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions. L'information correspondante devra être communiquée dans le rapport de gestion présenté à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires.

Si vous acceptez cette proposition, vous délèguerez tous pouvoirs au Directoire à l'effet de :

- Déterminer si les actions attribuées gratuitement seront des actions à émettre et/ou existantes,
- En cas d'attribution d'actions existantes, procéder si besoin aux opérations de rachat des actions, selon la procédure de l'article L225-208 du code de commerce, auprès de tout associé de son choix, préalablement ou au fur et à mesure de leur attribution définitive,
- En cas d'attribution d'actions à émettre, constater l'existence de réserves, bénéfiques ou primes suffisants lors de l'attribution, et procéder, lors de l'attribution, au virement à un compte de réserves indisponibles des sommes requises pour libérer les actions nouvelles à l'issue du délai d'acquisition,
- Fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions gratuites,
- Déterminer l'identité du ou des bénéficiaires de l'attribution parmi les mandataires sociaux de la Société qui répondent aux conditions de l'article L. 225-197-1 II du Code de commerce,
- Arrêter le nombre d'actions susceptibles d'être attribuées gratuitement à chaque bénéficiaire,
- Déterminer les incidences sur les droits des bénéficiaires des opérations modifiant le capital pendant la période « d'acquisition », et le cas échéant, de décider des conditions dans lesquelles le nombre des actions attribuées gratuitement pourrait être ajusté afin de préserver les droits des bénéficiaires desdites actions gratuites,
- Prononcer la résolution de plein droit d'un plan d'attribution en cas de modification substantielle de

la réglementation en vigueur, en particulier de la réglementation fiscale ou sociale entraînant un alourdissement des charges financières de l'opération,

- Modifier, si nécessaire, les critères d'attribution, en informant préalablement le bénéficiaire, notamment dans le cas où il occuperait de nouvelles fonctions dans des sociétés du groupe TIBCO, du fait notamment de prise de contrôle ou de création de nouvelles filiales,

- En cas d'attribution d'actions à émettre, de constater, à l'issue de la période d'acquisition, la réalisation de chaque augmentation de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices, corrélatives, à concurrence du montant nominal des actions qui seront effectivement attribuées gratuitement au(x) bénéficiaire(s) désignés par le Directoire, de procéder à la création et à l'émission des actions nouvelles attribuées gratuitement au(x) bénéficiaire(s) désignés par le Directoire, et d'apporter aux statuts les modifications corrélatives, et généralement prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital.

- Plus généralement constater, à l'issue de la période d'acquisition, les dates d'attribution définitive et les dates à partir desquelles les actions pourront être librement cédées, conformément à la présente résolution et compte tenu des restrictions légales, conclure tous accords, établir tous documents, effectuer toutes formalités et toutes déclarations auprès de tous organismes et faire tout ce qui serait autrement nécessaire.

Nous vous proposons enfin de fixer la durée de validité de la présente autorisation à 38 mois et de décider, en tant que de besoin, que la présente autorisation prive d'effet, pour sa partie non utilisée, l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2019, dans sa première résolution, de procéder à des attributions gratuites d'actions.

Dans quelques instants, il vous sera donné lecture du rapport spécial de vos Commissaires aux Comptes sur l'opération qui vous est ainsi proposée.

Votre Directoire vous rendra compte, chaque année, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés, dans un rapport spécial contenant toutes les mentions visées à l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, des attributions gratuites effectuées en vertu de l'autorisation qui lui aura été consentie.

Nous vous demandons de bien vouloir adopter les résolutions soumises à votre suffrage et donner tous pouvoirs au Président du Directoire afin d'en assurer la bonne exécution.

Fait à Saint Aignan de Grand Lieu,
Le 28 février 2022

Le Directoire,
Représenté par son Président, Monsieur Patrick VALLEE



Résultat des 5 derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	6 372 450	6 332 450	6 292 450	6 647 000	6 647 000
Nombre d'actions - ordinaires	127 449	126 649	125 849	132 940	132 940
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 975 080	2 629 228	2 389 317	1 999 398	1 746 336
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	7 874 994	-2 354 220	5 202 875	1 813 842	3 257 146
Impôts sur les bénéfices	145 528	461 501	81 657	48 731	-64 728
Dot. Amortissements et provisions	-5 833 799	-3 737 088	1 465 892	9 006	6 245 492
Résultat net	13 563 265	921 367	3 655 326	1 756 104	-2 923 618
Résultat distribué		1 270 289		800 299	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	60,65	-22,23	40,69	13,28	24,96
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	106,42	7,27	29,05	13,21	-21,96
Dividende attribué	0	10,03	0	6,02	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	5	5	5	3	3
Masse salariale	1 174 478	1 042 586	1 028 783	808 079	744 162
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	451 874	402 889	387 145	309 703	268 772

TIBCO

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 372 450 euros
Siège social : 2 route de la Forêt – 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU
RCS NANTES B 423 495 704

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2021

GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE

3 Chemin du Pressoir Chênaie
44100 NANTES
Tél 02 40 47 62 44

ARTEMIS AUDIT

4 rue des Lirons
35740 PACE
Tél 02 30 03 96 85

TIBCO

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 372 450 euros
Siège social : 2 route de la Forêt – 44860 Saint Aignan de Grand Lieu

RCS NANTES B 423 495 704

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de la société TIBCO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SA TIBCO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « B-Principes comptables » de l'annexe des comptes consolidés relative à la 1ère application du règlement ANC 2020-01.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Écarts d'acquisition :

La note B « Principes comptables » de l'annexe au paragraphe « 4° Écarts d'acquisition et fonds de commerce » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des écarts d'acquisition.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe [dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion], étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Nantes et Pacé, le 06 avril 2022,
Les Commissaires aux Comptes,

GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE

ARTEMIS AUDIT

Jean-François MAREC,
Associé

Florian JAULIN,
Associé

Christophe ROULT,
Associé

Bilan consolidé - Actif

ACTIF	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Ecart d'acquisition	11 025 170	2 291 762	8 733 408	6 758 408
Marques				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	3 932 012	3 180 292	751 720	525 895
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisation incorporelles en cours	1 180		1 180	
Avances, acomptes immobilisations incorporelles	623 973		623 973	326 758
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 038 466	302 476	735 990	676 196
Constructions	4 985 277	2 407 723	2 577 554	2 300 511
Installations techniques, matériel, outillage	5 095 379	4 565 435	529 944	570 170
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	3 323 689	3 194 107	129 582	129 582
Autres immobilisations corporelles	16 298 020	7 361 136	8 936 884	6 032 670
Immobilisations corporelles en cours	104 566		104 566	275 188
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations	1 173 065	1 165 050	8 015	8 015
Créances rattachées à des participations	1 612 903	1 612 808	95	96
Autres titres immobilisés	376 927	99 673	277 254	327 254
Prêts				
Autres immobilisations financières	541 667		541 667	514 910
Liaison Titres				
TITRES MIS EN EQUIVALENCE				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	50 132 294	26 180 462	23 951 832	18 445 653
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements	1 325 966	188 327	1 137 639	1 193 465
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	439 154	3 788	435 366	575 548
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
CLIENTS				
Créances clients et comptes rattachés	38 007 426	770 654	37 236 772	41 103 299
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes versés sur commandes	110		110	500
Créances fiscales	2 211 748		2 211 748	2 316 752
Actifs d'impôts différés	1 375 210		1 375 210	1 121 196
Créances sociales	121 132		121 132	176 893
Autres créances	1 010 433		1 010 433	1 365 220
Charges constatées d'avance	787 374		787 374	861 523
Capital souscrit, appelé et non versé				
Frais d'émission d'emprunt				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	14 558		14 558	9 611
Liaison Bilan				
Ecart d'arrondi actif				5 420
TRESORERIE ET EQUIVALENTS				
Valeurs mobilières de placement	1 138 941	31 353	1 107 588	1 068 773
Actions propres				
Disponibilités	49 315 192		49 315 192	50 314 880
Liaison Bilan				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	95 747 244	994 122	94 753 122	100 113 080
TOTAL ACTIF	145 879 538	27 174 584	118 704 954	118 558 733

Bilan consolidé - Passif

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 372 450	6 332 450
Primes sur capital	4 686 300	4 686 300
Ecart de réévaluation		
Ecart de réévaluation groupe		
Réserve légale	664 700	664 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	40 000	40 000
Autres réserves	39 522 203	39 911 126
Réserves du groupe	-10 698 646	-15 979 487
Ecart de conversion		
Report à nouveau		
Résultat Groupe	6 430 291	6 319 783
AUTRES		
Subventions d'investissement		
Titres en auto-contrôle		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	47 017 298	41 974 872
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	228 086	234 776
Ecart de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	100 128	87 788
INTERETS MINORITAIRES	328 214	322 564
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Ecart acquisition négatif		
Provisions pour engagements de retraite et avantages similaires	5 431 098	4 704 301
Provisions pour litige		
Provisions pour restructuration		
Provisions pour perte de change	10 920	11 454
Autres provisions	361 873	229 000
TOTAL PROVISIONS	5 803 891	4 944 755
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 723 681	20 280 302
Emprunts en crédit-bail		
Concours bancaires courants	163 460	18 624
Autres dettes financières	1 605 125	1 603 283
FOURNISSEURS		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 754 696	18 846 822
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 450 414	2 258 078
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fiscales	7 942 640	9 135 507
Impôts différés passifs		
Dettes sociales	13 700 531	13 597 702
Autres dettes	1 555 535	1 684 094
Produits constatés d'avance	3 649 675	3 881 769
Ecart de conversion passif	9 792	10 356
Ecart d'arrondi passif	2	5
TOTAL DETTES	65 555 551	71 316 542
TOTAL PASSIF	118 704 954	118 558 733

Compte de résultat consolidé

Partie 1

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises France	19 076 472	20 986 176
Ventes de marchandises Hors-France		
Production vendue de biens France	3 443 973	1 724 480
Production vendue de biens Hors-France		
Production vendue de services France	125 198 957	116 916 605
Production vendue de services Hors-France	560 055	627 710
Autres revenus	338 571	130 839
TOTAL I	148 618 028	140 385 810
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	-145 311	-35 984
Production immobilisée	211 119	
Subventions d'exploitation	220 800	3 623
Reprises sur dépréciations, amortissements, transfert	1 805 584	2 405 868
Autres produits	705 309	420 002
TOTAL II	2 797 501	2 793 509
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	16 828 225	18 981 336
Variation de stock de marchandises		201
Achats de matières premières et autres appro.	5 345 929	5 042 477
Variation de stock matières premières et approvisionnements	49 395	-362 980
Autres achats et charges externes	58 089 238	56 561 374
Impôts, taxes et versements assimilés	2 888 676	3 039 613
Salaires et traitements	37 652 487	32 797 327
Charges sociales	16 339 303	14 036 034
Dotations d'exploitation aux amortissements et dépréciations des immobilisations	3 081 503	2 593 190
Dotations d'exploitation aux dépréciations et provisions	1 476 834	1 143 554
QP de résultat sur opérations faites en commun		
Autres charges	463 716	479 984
TOTAL III	142 215 306	134 312 110
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dépréciations de l'écart d'acquisition	9 200 223	8 867 209
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		
RESULTAT D'EXPLOITATION après dépréciations de l'écart d'acquisition	9 200 223	8 867 209

Compte de résultat consolidé

Partie 2

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	107 826	60 278
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		421
Autres intérêts et produits assimilés	45 935	136 176
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 606	17 844
Différences positives de change	10	
Produit nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Gains de change		
Autres produits financiers		
TOTAL IV	155 377	214 719
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	7 805	88 900
Intérêts et charges assimilées	78 247	39 990
Différences négatives de change	442	47 656
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement		
Pertes de change		
Autres charges financières		-5
TOTAL V	86 494	176 541
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	68 883	38 178
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 269 106	8 905 387
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	91 300	211 321
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		65 459
Autres produits exceptionnels	51 838	
TOTAL VI	143 138	276 780
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	217 066	38 981
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital		103 738
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		11 000
Autres charges exceptionnelles		
TOTAL VII	217 066	153 719
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-73 928	123 061
Impôts exigibles	2 875 206	2 935 485
Impôts différés	-210 447	-314 608
TOTAL VIII	2 664 759	2 620 877
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	151 714 044	143 670 818
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	145 183 625	137 263 247
Liaisons Résultat		
Résultat des sociétés intégrées	6 530 419	6 407 571
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat d'ensemble consolidé	6 530 419	6 407 571
Résultat groupe	6 430 291	6 319 783
Résultat hors-groupe	100 128	87 788
<i>Résultat par action</i>	<i>50,45384</i>	<i>49,89998</i>
<i>Résultat dilué par action</i>	<i>50,45384</i>	<i>49,89998</i>

Comptes consolidés au 31/12/2021

Tableau de flux de trésorerie consolidé

En EUR	31/12/21	31/12/20
Résultat net consolidé	6 530 419	6 407 572
<u>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</u>		
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Elimination des produits et charges sans incidence sur la trésorerie		
Amortissements et provisions	3 776 772	2 292 413
Variation des impôts différés	-210 447	-314 609
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-521 023	-1 577 911
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	9 575 721	6 807 465
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :	4 110 148	3 648 559
<i>Dont stocks</i>	196 008	-378 571
<i>Dont créances d'exploitation</i>	3 157 371	1 460 785
<i>Dont dettes d'exploitation</i>	756 769	2 566 345
Flux net de trésorerie généré par l'activité	13 685 869	10 456 024
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
Acquisition d'immobilisations	-9 622 753	-4 616 429
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	747 897	535 443
Incidence des variations de périmètres		-4 386 467
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-8 874 856	-8 467 453
<u>Flux de trésorerie lié aux opérations de financement</u>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 270 290	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-91 220	
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	8 158 476	15 527 281
Remboursements d'emprunts	-12 713 686	-2 141 349
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-5 916 720	13 385 932
Incidence des variations de cours des devises		-4 361
Variations de trésorerie	-1 105 707	15 370 142
Trésorerie d'ouverture	51 365 029	35 994 887
Trésorerie de clôture	50 259 322	51 365 029

Annexe



Comptes consolidés au 31/12/2021

Règles et méthodes - Note sur Bilan et Résultat

La présente annexe au bilan consolidé et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 couvre la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les comptes consolidés de la société TIBCO et de ses filiales sont établis en conformité avec la réglementation comptable française et respectent les principes comptables essentiels décrits dans cette annexe.

A- Faits caractéristiques

Variations du périmètre de consolidation

Afin de permettre aux sociétés opérationnelles de mettre en commun l'offre commerciale, le groupe a créé fin 2021 un Groupement d'intérêt économique dénommé **GIE Tibco**.

En marge des variations du périmètre consolidé, à noter également que la société TIBCO Télécoms a fait l'**acquisition** en juillet 2021 auprès d'une entreprise de la région lyonnaise **d'une branche d'activité** portant sur le conseil et l'expertise en supervision, l'exploitation, l'ingénierie des infrastructures réseaux télécom et l'accompagnement des clients en régie ou en centres de services.

L'activité

Au niveau de l'activité, le chiffre d'affaires ressort à 149 millions d'euros à la clôture des présents comptes consolidés contre 140 millions d'euros au 31/12/2020 soit une hausse de 6%.

Face à la situation de crise sanitaire relative à **l'épidémie Covid19**, dans la continuité de l'exercice 2020, les sociétés du groupe ont poursuivi leurs actions touchant l'organisation telles que la pratique du télétravail pour les personnes n'ayant pas la nécessité de se déplacer et le respect des gestes barrières et le port des EPI Covid pour notamment les collaborateurs intervenant en clientèle. Ainsi, du fait de la performance de nos infrastructures techniques, numériques et notre préparation, tous les services des sociétés du groupe ont continué de fonctionner.

En raison de la nature de son activité holding, la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 n'a pas eu directement d'effet sur l'entreprise ; dans ce contexte, le principe de continuité d'exploitation n'a pas été remis en question en 2021. Pour l'avenir et malgré le contexte de pandémie toujours actuel, la direction ne possède aucun élément susceptible de remettre en cause la continuité de l'exploitation futur de la société.

Événements postérieurs à la clôture

Dans le contexte du conflit armé en Ukraine et de la crise de portée internationale qui se profile, le groupe sera très attentif aux éventuels impacts – notamment chez les clients.

B- Principes comptables

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France et pour la première fois au titre de l'exercice sur la base du Règlement ANC 2020-01.

Les incidences consécutives à la mise en application de ce nouveau Règlement sont uniquement prospectives et portent :

- en 2021 sur une seule méthode à savoir l'enregistrement en immobilisation incorporelle de la production interne de développement de logiciels (représentant un montant de 211 k€) ;
- et sur la présentation des postes principalement du bilan.

1^e) Méthodes de consolidation

La méthode de référence tenant aux contrats à long terme n'est pas appliquée.

Les engagements en matière de retraite sont provisionnés et les contrats de location-financement portant sur des biens immobiliers font l'objet d'un retraitement.

Les écarts de conversion des créances et dettes en devises ne sont pas comptabilisés en résultat mais figurent dans les comptes de régularisation actif et passif. Les écarts de conversion actif sont couverts par une provision. La présentation de ces écarts en résultat conduirait à constater un produit de 10 K€.

Pour toutes les sociétés consolidées, la consolidation est réalisée à partir des comptes annuels d'une durée de 12 mois avec une date d'arrêté au 31 décembre.

2^e) Conversion des comptes exprimés en devises

Les filiales ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leur bilan est converti en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture ; leur compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

3^e) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements sont pratiqués suivant les durées d'amortissements ci-après :

Immob incorporelles	3 ans
Matériel industriels	5 ans
Agencements	10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau	4 ans
Mobilier	10 ans

Les immeubles du siège social de la société Mère ont été financés par des contrats de crédit-bail. Ils ont été traduits en consolidation comme achat immobilisé, faisant l'objet d'un retraitement. Il porte sur les rubriques suivantes de l'actif immobilisé (en K€) :

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Terrains	130		130
Constructions	3 194	3 194	0
Total immobilisations financées en crédit-bail	3 324	3 194	130

A l'inverse, les véhicules pris en crédit-bail (antérieurement au nouveau règlement ANC 2020-01) n'ont pas, compte tenu de leur faible valeur, donné lieu à ce type de retraitement. A titre d'information, la valeur d'origine des véhicules présents au 31/12/2021 et financés par crédit-bail s'élève à 954 k€ ; les contrats ont essentiellement une durée de 36 mois.

Enfin, les marges significatives sur cessions internes de biens immobilisés sont neutralisées par leur reprise en compte de régularisations « passif », puis étalées sur une durée analogue à l'amortissement desdits biens.

4^e) **Écarts d'acquisition et fonds de commerce**

Conformément aux règlements de l'ANC n° 2015-06 et 2015-07 publiés le 04 décembre 2015, le groupe ne pratique plus d'amortissement des écarts d'acquisition et des fonds de commerce à compter de l'exercice 2016.

De plus, ces éléments inscrits à l'actif n'ayant pas de limite prévisible à leur durée d'utilisation, il a été effectué un test de dépréciation n'ayant conduit à aucune provision pour cet exercice.

5^e) **Stocks et en-cours de production**

Les stocks sont évalués en tenant compte du coût unitaire moyen pondéré.

6^o) **Résultat courant – Résultat exceptionnel**

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnelles par leur fréquence ou leur montant ont été laissés en résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

7^e) **Impôt différé**

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre la base imposable et le résultat comptable. La méthode retenue est celle du report variable.

Le calcul des impositions différées est effectué à la fin de chaque exercice sur la base du taux en vigueur dans chacune des sociétés consolidées concernées.

Le Groupe ne bénéficie pas d'un régime fiscal déterminé sur une base consolidée. En revanche certaines sociétés du Groupe sont intégrées fiscalement par TIBCO sa.

C- Notes sur le Bilan ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements des immobilisations et des amortissements sont présentés ci-joints en annexe.

Par activité, les investissements (en k€) sur la période se répartissent de la façon suivante :

Télécoms Opérateurs	Systèmes d'information des Entreprises	Holding/ Administration / Gestion immobilière	TOTAUX
4 697	3 138	980	8 815

Les titres de participations et les créances rattachées portent sur des filiales étrangères en cours de dissolution ; elles ne sont plus consolidées depuis l'exercice 2017.

D- Notes sur le Bilan PASSIF

1°) Capital

Le capital social qui s'élève à la somme de 6 372 450 euros est composé de 127 449 actions.

Au cours de la période, les capitaux propres consolidés (Part du Groupe) ont variés de la façon suivante (en K€) :

<u>Capitaux Propres « Part du Groupe »</u>	Capital	Primes	Réserves TM	Réserves consolidées	Report à Nouveau	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion Groupe	Totaux capitaux propres
Situation à la clôture 31/12/2019	6 292	4 686	37 001	-17 277	0	4 975	-30	35 647
Affectation du résultat n-1			3 655	1 320		-4 975		0
Distributions par la consolidante								0
Variation capital de la consolidante	40		-40					0
Résultat consolidé de l'exercice						6 320		6 320
Variation des écarts conversion							30	30
Variation des % d'intérêts				-23				-23
Variation changement de méthodes								0
Situation à la clôture 31/12/2020	6 332	4 686	40 616	-15 980	0	6 320	0	41 975
Affectation du résultat n-1			921	5 398		-6 320		0
Distributions par la consolidante			-1 270					-1 270
Variation capital de la consolidante	40		-40					0
Résultat consolidé de l'exercice						6 430		6 430
Variation des écarts conversion								0
Variation des % d'intérêts				3				3
Variation changement de méthodes								
Divers écarts				-121				-121
Situation à la clôture 31/12/2021	6 372	4 686	40 227	-10 699	0	6 430	0	47 017

2°) Variations des provisions (en K€)

Le tableau de variations des provisions est présenté en annexe jointe.

Note sur les engagements de retraite :

Les engagements de retraite à la date de clôture ont été évalués à 5 431 K€ et ont été inscrits au passif. Ils ont été déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Par ailleurs, le groupe, conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 relative aux engagements de retraite, a opté pour la méthode du corridor. Cette méthode consiste à n'amortir le montant cumulé des écarts actuariels que sur une base correspondant à l'excédent de ces écarts cumulés par rapport à 10 % de la dette du régime, ou à 10 % de l'actif du régime si celui-ci est supérieur à la dette. L'amortissement de cet excédent est effectué linéairement sur la durée estimée résiduelle moyenne d'activité des bénéficiaires du régime.

E- Notes sur le compte de RESULTAT

1°) Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat par activités (en K€)

Le Chiffre d'affaires consolidé ainsi que le Résultat se répartissent entre les différentes activités du Groupe de la façon suivante :

	Holding et administration	Télécoms Opérateurs	Systèmes d'information des Entreprises	TOTAUX
Chiffres d'affaires		46 374	102 244	148 618
%	0%	31 %	69%	100%
Résultats des Stés intégrées	149	1 938	4 443	6 530

2°) Note sur les Reprises de provision et Transferts de charges (en K€)

Cette rubrique du compte de résultat qui s'élève à 1 806 K€ se ventile de la façon suivante :

- Repr. Prov. pour risques et charges.....	589 K€
- Repr. Prov. pour dépréciation des créances clients	2 K€
- Repr. Prov pour dépréciation des stocks et en-cours	191 K€
- Transferts de charges (indemnités sécurités sociales ; avantages en nature ; indemnités d'assurances)	1 024 K€

3°) Note sur les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 53 992 K€ dont 1 627 K€ de participation des salariés aux résultats.

L'effectif moyen des salariés du Groupe ressort à :

sur les périodes				
2021	2020	2019	2018	2017
942	827	728	726	790
14%	14%	0%	-8%	-4%

4°) charges et produits exceptionnels

Les principaux éléments du résultat exceptionnel sont les suivants : (en K€)

Plus-value de cession des éléments d'actif	- 35 K€
Pénalités sur marchés ; fiscales et pénales	- 38K€

5°) Impôt société consolidé

L'impôt société consolidé est obtenu de la façon suivante (données en K€) :

Résultat net consolidé	6 530
Quote-part des sociétés mises en équivalence	0
Amortissements des survaleurs	0
= Résultat avant amort. Des survaleurs	6 530
Impôt société des comptes sociaux	+ 2 875
Impôt différé – comptes consolidés	- 210
= Résultat consolidé avant impôt	9 195
Réintégrations/déductions fiscales définitives	+ 282
Résultats imputés sur des déficits non activés	
Déficits antérieurs activés	
Déficits de l'exercice non activés	
Retraitement de consolidation non fiscalisé	
=Résultat consolidé fiscal	9 477
=Montant de l'impôt	2 644

F- Notes sur les ENGAGEMENTS FINANCIERS

1°) Engagements financiers (en K€)

Engagements donnés	Montants des engagements	Solde des dettes garanties par une sûreté réelle
Effets escomptés non échus	(néant)	
Avals, cautions et garanties :	522	
Nantissements sur Fonds de Commerce	(néant)	
Garanties hypothécaires	(néant)	
Engagements de crédit-bail immobilier (1)	0	
Engagements de crédit-bail mobilier (véhicules)	77	
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	Comptabilisé	
TOTAL	599	

(1) Le contrat de crédit-bail immobilier est retraité en consolidation en crédit immobilisé.

A noter qu'aucun n'engagement n'a été reçu.

2°) Autres engagements

Le Groupe n'a pas recours aux instruments financiers.

Liste des Entreprises Consolidées

Dénomination Sociale et siège	N° Siret	Contrôle	Méthode
SA TIBCO 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	42349570400011	100	intégration globale
SAS TIBCO SERVICES 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	49069792700013	98	intégration globale
SAS TIBCO TELECOMS 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	42326169200010	100	intégration globale
SA ID2 68 rue Marjolin 92300 LEVALLOIS-PERRET	38243394400057	95	intégration globale
SAS G2F.COM 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	47940646400079	100	intégration globale
SAS 7IS 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	44470462100051	100	intégration globale
SARL TIBCO IMMO 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	32909564000119	100	intégration globale
GIE TIBCO ORGANISATION 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	42384335800015	99	intégration globale
GIE GIE TIBCO 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	90414659400018	98	intégration globale
SCI LA CROISSETTE 2 route de la Forêt 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	50098526200012	100	intégration globale

Actif immobilisé

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	9 050 170	1 975 000				11 025 170
Marques						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	3 237 342	246 847	39 510		487 333	3 932 012
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles	1 250		1 250			
Immobilisations incorporelles en cours		1 180				1 180
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	326 758	784 548			-487 333	623 973
Immobilisations Incorporelles	12 615 520	3 007 575	40 760			15 582 335
Terrains	935 847	99 630	9 528		12 517	1 038 466
Constructions	4 476 668	335 435	65 158		238 332	4 985 277
Installations techniques, matériel, outillage	4 991 344	240 862	136 827			5 095 379
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	3 323 689					3 323 689
Autres immobilisations corporelles	11 606 618	5 001 933	307 931		-2 600	16 298 020
Immobilisations en cours	275 188	80 227			-250 849	104 566
Avances et acomptes						
Immobilisations Corporelles	25 609 354	5 758 087	519 444		-2 600	30 845 397
Titres de participations	1 173 065					1 173 065
Créances rattachées à des participations	1 612 369	534				1 612 903
Autres titres immobilisés	426 927		50 000			376 927
Prêts						
Autres immobilisations financières	514 910	48 893	22 136			541 667
Liaison Titres						
Immobilisations Financières	3 727 271	49 427	72 136			3 704 562
Titres mis en Equivalence						
TOTAL GENERAL	41 952 145	8 815 089	632 340		-2 600	50 132 294

Amortissements

	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	2 291 762					2 291 762
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	2 711 447	481 952	13 107			3 180 292
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles	1 250		1 250			
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles	5 004 459	481 952	14 357			5 472 054
Terrains	259 651	48 565	5 740			302 476
Constructions	2 176 157	282 628	51 062			2 407 723
Installations techniques, matériel, outillage	4 421 174	267 586	123 325			4 565 435
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	3 194 107					3 194 107
Autres immobilisations corporelles	5 573 948	2 000 770	210 982		-2 600	7 361 136
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations Corporelles	15 625 037	2 599 549	391 109		-2 600	17 830 877
Amortissements Dérogatoires						
Amortissements Dérogatoires						
Primes de remboursements des obligations						
Primes de rbt des obligations						
TOTAL GENERAL	20 629 496	3 081 501	405 466		-2 600	23 302 931

Provisions

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Provisions capital appelé non versé						
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour acquisition de titres						
Provisions pour perte de change	11 454		534			10 920
Provisions pour pensions et obligations similaires	4 704 301	1 081 488	519 091		164 400	5 431 098
Provisions pour restructuration						
Provisions pour risques	229 000	202 873	70 000			361 873
Provisions pour litige						
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	4 944 755	1 284 361	589 625		164 400	5 803 891
Provisions sur frais d'établissement						
Prov. sur frais de recherche et développement						
Prov. sur conss, brevets et droits similaires						
Provisions dépréciation droit au bail						
Provisions dépréciation fond commercial						
Provisions sur autres immo. Incorporelles						
Provisions sur immobilisations incorporelles en cours						
PROV. SUR IMMO INCORPORELLES						
Provisions sur terrains						
Provisions sur terrains en crédit bail						
Provisions sur constructions						
Provisions sur constructions en crédit bail						
Provisions sur immobilisations corporelles en cours						
Provisions sur autres immobilisations corporelles en cours						
PROV. SUR IMMO CORPORELLES						
Provisions sur titres de participation	1 165 050					1 165 050
Prov. pour cess.actifs nets en cours						
Provisions sur titres mis en équivalence						
Provisions sur créances rattachées	1 612 273	535				1 612 808
Provisions sur autres titres immobilisés	99 673					99 673
Provisions sur prêts						
Provisions sur autres immobilis. financières						
PROV. SUR IMMO FINANCIERES	2 876 996	535				2 877 531
Provisions sur stocks matières premières	181 896	188 327	181 896			188 327
Provisions sur en cours de biens						
Provisions sur en cours de services	8 917	3 788	8 917			3 788
Provisions sur stocks produits finis						
Provisions sur stocks marchandises						
PROV. SUR STOCKS ET EN-COURS	190 813	192 115	190 813			192 115
Prov. sur avances et acptes versés sur cmdes						
Provisions sur comptes clients	772 324	358	2 028			770 654
Provision dépréciation clients douteux						
Provisions sur autres créances						
Provisions charges constatées avan.						
Prov. sur valeurs mobilières de placement	25 155	7 270	1 072			31 353
Provisions sur actions propres						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	797 479	7 628	3 100			802 007
TOTAL GENERAL	8 810 043	1 484 639	783 538	0	164 400	9 675 544

Créances par échéances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Créances rattachées à des participations	1 612 903	1 612 903		
Autres titres immobilisés	376 927			376 927
Prêts				
Autres immobilisations financières	541 667	23 422		518 245
CLIENTS				
Créances clients et comptes rattachés	38 007 426	38 007 426		
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes versés sur commandes	110	110		
Créances fiscales	2 211 748	2 211 748		
Actifs d'impôts différés	1 375 210	1 375 210		
Créances sociales	121 132	52 101		69 031
Autres créances	1 010 433	1 010 433		
Capital souscrit, appelé et non versé				
TOTAL GENERAL	45 257 556	44 293 353		964 203

Dettes par échéances

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 723 681	7 519 882	8 203 799	
Emprunts en crédit-bail				
Concours bancaires courants	163 460	163 460		
Autres dettes financières	1 604 689	747 166	857 523	
FOURNISSEURS				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 754 696	19 754 696		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 450 414	1 450 414		
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fiscales	7 942 640	7 942 640		
Impôts différés passifs				
Dettes sociales	13 700 531	12 073 042	1 627 489	
Autres dettes	1 555 535	1 555 535		
TOTAL GENERAL	61 895 646	51 206 835	10 688 811	